

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 95 - Juin 2021

M:ö:bilités d:ö:nces



Harfleur, bouger
autrement



Une première pour la Commission sociale et citoyenne harfleuroise

Son objectif est clairement affiché, il s'agit de faire réfléchir les Harfleurois dans toute leur diversité, aux solutions qui peuvent être apportées pour répondre aux effets induits par la crise sanitaire et au-delà, aux difficultés sociales que rencontrent les habitants.

La Commission sociale et citoyenne harfleuroise (CSCH) s'est réunie pour la première fois le 27 mai au soir, un recul par rapport à la date initiale liée aux contraintes sanitaires et au couvre-feu alors qu'un tel organe ne pouvait se réunir qu'en présentiel.

Un moteur de citoyenneté

Durant la première réunion, les participants ont déterminé leur mode de fonctionnement en adoptant une charte de valeurs et de fonctionnement collectivement amendée. La charte rappelle notamment la place qu'occupe la participation citoyenne dans la politique de la ville. Elle avait été l'un des arguments du programme municipal ; elle se concrétise aujourd'hui sous une forme originale qui permet d'impliquer les habitants tout en leur donnant les clefs de la compréhension du fonctionnement d'une municipalité. La CSCH aura pour objectif de produire des avis sur des questions de société de premier ordre.

Ces avis prendront leur place dans les débats du Conseil Municipal afin d'être intégré au processus normal de décision. La philosophie de cette instance est de venir enrichir la démocratie représentative.

Un moment de formation et d'information

Ce sont, logiquement, des temps de formation qui seront proposés aux participants : formation au fonctionnement d'une mairie, mais aussi aux différentes institutions qui sont partie prenante de la vie politique. Sensibiliser sur les possibilités mais aussi les contraintes auxquelles les communes sont confrontées, c'est déjà un pas vers des délibérations éclairées. Il s'agit aussi, pour la commune, de mettre à disposition les informations nécessaires pour permettre aux participants de rendre un avis en toute connaissance de cause.

C'est pourquoi, les différents services administratifs seront mobilisés pour venir présenter des états des lieux des connaissances dont ils disposent en fonction des sujets abordés. Cette commission est une première pour la Ville. Elle illustre la mise en application du programme sur lequel l'équipe municipale a été élue.



Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Infos

Une gestion financière saine, équitable et humaine

L'année 2020 a été particulière à bien des égards. Une crise sanitaire sans équivalent, des élections municipales avec un programme nouveau à mettre en œuvre, des besoins accrus en matière de lien social, pour beaucoup de nouvelles modalités de travail...

Lorsque je parle de gestion financière saine, ceux d'entre vous qui étaient présents au dernier conseil municipal pourront témoigner que les résultats positifs du mandat précédent se confirment cette année encore, nous permettant ainsi la réalisation de projets nouveaux.

Lorsque je parle de gestion équitable, je pense essentiellement à nos écoles maternelles et primaires. Nous sommes tous conscients des difficultés rencontrées par les enfants et les équipes éducatives. C'est pour cela, qu'à titre exceptionnel, la majorité municipale a décidé, par exemple, d'augmenter les subventions de fonctionnement de l'ensemble des écoles (pour un montant total réparti en fonction du nombre d'enfants). Chacune des équipes pourra ainsi choisir soit d'acheter des livres et/ou d'augmenter ses achats de petits matériels soit de reporter le supplément sur l'année prochaine pour un projet d'école.

Lorsque je parle de gestion humaine, je pense à vous tous. Même si l'on commence à voir le bout du tunnel de cette maudite crise, nous sommes tous conscients que d'autres difficultés, entre autres économiques, vont apparaître. Quel est le rôle principal d'une municipalité si ce n'est d'être à vos côtés, soulager lorsqu'on le peut les aléas de la vie afin de vous permettre de rebondir. Bien entendu une équipe municipale ne peut faire des miracles, mais être là, à vos côtés, anticiper des mesures afin d'atténuer les difficultés du quotidien, c'est déjà beaucoup.

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur

Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher
Services Mairie d'Harfleur

Imprimeur : Bemo Graphic
Rue des Artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective



Retro travaux

Espaces verts



La mairie a entamé la campagne de désherbage qui se déroulera jusqu'en fin octobre. L'adhésion au programme « Zéro Phyto » allonge la durée de cette campagne mais permet de respecter l'environnement et de favoriser la biodiversité.

Entretien

Les services techniques ont procédé à un nettoyage des lieux de recueillement visités lors des cérémonies patriotiques, à savoir, le carré militaire du cimetière rue Chopin, la stèle aux martyrs sur la place d'Armes, et le monument aux morts, chaussée Maréchal Joffre.



Voirie

Les services techniques de la municipalité ont procédé à une « tournée d'enrobé ». L'entretien de la voirie est désormais une compétence de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, il revient à la Ville de procéder aux réparations « temporaires » et mises en sécurité (dans l'attente des interventions définitives de la CU), mais aussi d'entretenir le domaine privé de la commune.

Ici, une intervention devant l'école de Fleurville : reprise d'enrobé sur une portion endommagée. Et parce que la transmission des savoirs faire est importante, les travaux ont été effectués avec l'aide d'une stagiaire en Bac Professionnel Génie Civil / Maçonnerie / Gros œuvre (Mme Emy Delabrière).



Aménagement

Fin mai, le portail fermant l'accès aux véhicules, et en particulier aux personnes malveillantes qui confondaient ce petit chemin avec une déchetterie, a été installé à l'extrémité du parking se trouvant devant le complexe sportif M. Thorez. Une étape de plus franchie dans le nettoyage et la sécurité de ce site.



Commémoration du 8 mai 1945

Madame Le Maire a tenu à honorer la mémoire de celles et de ceux qui ont péri durant la Seconde Guerre Mondiale. Dans son discours, elle a souligné l'importance des valeurs de liberté et d'égalité qui doivent être les nôtres, surtout lorsque des temps difficiles peuvent offrir la tentation à certains de se laisser tenter par les sirènes de l'extrémisme.



Présence de M. Dubost, Maire de Montivilliers

A Harfleur, la lecture c'est sacré...



Il n'est pas besoin de prouver aux parents les bienfaits de la lecture sur l'épanouissement des enfants, les progrès scolaires...

C'est dans ce contexte qu'un partenariat entre les différentes écoles et la bibliothèque a été mis en place.

Comme tous les ans depuis de nombreuses années, les petits Harfleurais en classe de CE1 participent au «Jury Jeune Lecteur».

Cette année, il y avait 3 livres en compétition : «Plume le pirate», «le club des CE1» et «la bande des varicelles».

Habituellement, un petit spectacle est organisé à La Forge par les classes participantes, avant de procéder au vote.

Cette année à cause de la Covid-19, le brassage des classes n'est pas possible. Les élèves ont donc fait une correspondance pour proclamer leurs résultats.

Le livre préféré des jeunes harfleurais est cette année : «Plume le pirate» !

Heure du Conte En balade à Beaulieu

Pour permettre à toutes les petites oreilles de profiter des contes en direct animés par les agentes de la bibliothèque Elsa Triolet, la traditionnelle Heure du Conte qui se déroule habituellement au sein même de la bibliothèque s'est délocalisée dans le quartier de Beaulieu.

C'est le pôle administratif qui a accueilli cet événement qui a enchanté les enfants présents et par la même occasion... leurs parents qui se sont dit prêts à participer de nouveau à cette version «hors les murs».



Dossier

Harfleur,

M:ö:bilités d:ö:nces

bouger autrement



Entretien

avec Anthony De Vriès,
adjoint en charge des transports,
du stationnement et des modes de déplacements

Anthony De Vriès, parmi vos délégations d'adjoints, vous avez la charge des questions de transports et de mobilités. Comment appréhendez-vous ces secteurs ?

Les questions de transports et de mobilités ne peuvent plus être abordées aujourd'hui comme elles l'étaient hier. Nous devons tenir compte du contexte dans lequel elles évoluent et qu'elles contribuent à faire changer avec elles. Le changement climatique, les questions de santé, mais aussi les nouvelles formes de lien social nous amènent à requestionner la place de chaque mode de transports. La mobilité, c'est avant tout un choix toujours plus vaste des façons de se déplacer et c'est cela que nous devons défendre.

La mission d'un élu est d'identifier la problématique politique en lien avec son secteur, sans tabou ni préjugé, et d'y impliquer les habitants. Il doit également s'assurer que les projets politiques répondent à des besoins ou des aspirations collectivement partagées.

Prendre en compte la mobilité des Harfleurais, c'est regarder où sont

les difficultés comme celles liées au stationnement par exemple. Mais c'est également avoir en tête que certains problèmes sont ponctuels, tels que ceux rencontrés à la sortie des écoles. On ne peut pas répondre de la même manière à ces différentes problématiques. Il faut les relier au contexte, aux différents temps qui ponctuent le quotidien, mais aussi à la « chaîne » des mobilités quotidiennes ou ponctuelles, c'est-à-dire bien avoir en tête qu'on ne fait pas un trajet que dans un seul objectif mais parfois pour plusieurs choses à la fois. Conduire les enfants à l'école, déposer une lettre à la poste dans la foulée puis aller au travail, c'est ça une chaîne des mobilités. C'est pour cela qu'on ne peut pas se passer de la participation des habitants à ce qui représente actuellement un changement profond de société, parce que tout est lié !

Cette année, la municipalité a fait le choix de placer 2021 comme étant l'année du vélo. Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

La période du confinement a mis le vélo sous le feu des



projecteurs comme mode de déplacement alternatif à la voiture. Ses avantages sont indéniables : mode déplacement non polluant, permettant une activité physique régulière et permettant d'apaiser l'espace public.

La première étape nécessaire est de donner envie aux Harfleurais d'utiliser le vélo, non pas uniquement en loisirs ponctuels mais pour ses déplacements au quotidien. Des activités autour du vélo se sont déroulées au mois de mai (ateliers de mobilité et de sécurité routière au sein des écoles, balades patrimoniales à vélo). Le village des mobilités du 6 juin vient clôturer le mois de mai à vélo.



Plan

Entretien (suite)

Refaire du vélo un mode déplacement ordinaire à côté de la voiture et des transports en commun est un des axes importants du mandat.

À côté des opérations ponctuelles de mobilités, des actions permanentes sont nécessaires. Avec l'association La Roue Libre notamment, nous travaillons depuis plusieurs mois à l'ouverture d'une antenne à Harfleur. L'idée est de pouvoir promouvoir le vélo, mais aussi de le rendre accessible à toutes et à tous. Faire de 2021 l'année du vélo revient donc en somme à lancer des actions mobilisatrices dès le début du mandat pour préparer les années suivantes.

Quels doivent être les chantiers prioritaires pour l'avenir et comment les préparez-vous ?

Pour mener à bien des actions de mobilité, il convient dans un premier temps d'élaborer un diagnostic de la situation. De quelle manière les Harfleurais se déplacent-ils ? Comment se font les connexions entre quartiers ? Quel est l'usage de la voiture en centre-ville... C'est pourquoi nous allons lancer avec

l'AURH une étude sur les mobilités harfleuraises. Il est essentiel pour l'efficacité des projets politiques de bien identifier les problèmes rencontrés par les habitants avant de proposer des solutions précises. En priorité, nous comptons augmenter les possibilités de se déplacer autrement pour les Harfleurais. C'est, bien évidemment, la promotion du vélo notamment par la mise en place d'infrastructures adaptées, mais c'est aussi la multiplication des espaces qui incitent les piétons à les emprunter (chemins paysagers par exemple). J'ai travaillé avec l'ensemble des adjoints dans cet objectif et nous avons déjà des projets pour que tous les secteurs puissent intégrer les questions de mobilités, indéniablement transversales.

Les autres grands chantiers se situent autour des questions de stationnement. L'exemple du parking de la porte de Leure en fait partie. Mais, il s'agira également d'anticiper le déploiement du Tramway sur la commune. Plus qu'un mode de transports, il va changer la physionomie de la

ville. Cela ne peut pas ne pas s'anticiper dès à présent. Nous reviendrons plus en détail sur ces deux chantiers. À terme, il est indéniable qu'on ne se déplacera plus à Harfleur demain comme on s'y déplace aujourd'hui, et ça, c'est une perspective palpitante.

Comment les mobilités risquent-elles d'évoluer dans l'avenir ?

Je conclurai en quelques mots seulement, pour que l'avenir des mobilités soit radieux, il faut repenser l'usage de la voiture en favorisant d'autres modes de déplacements ordinaires (la marche, le vélo). Que se déplacer soit un chemin vers l'autre, que rencontre prévue ou impromptue. Une occasion d'échange et de partage. Il est vrai que la situation sanitaire et politique assombrissent par moment notre quotidien. Raison de plus pour faire des mobilités un sujet politique, citoyen, humain et social. Je souhaite que les transports soient collectifs, non pas uniquement par le nombre de personnes transportées, mais par la détermination d'un intérêt général.

Le plan de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Adopté en 2012 pour 10 ans, le Plan de Déplacements Urbains vise à accompagner les besoins croissants en déplacement des personnes en leur proposant des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle plus attractives. L'objectif est de réduire de 10 % la part des déplacements en voiture entre 2012 et 2022.

En termes de projets, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole souhaite mettre l'utilisateur au cœur de son approche et lui proposer un panel de solutions de mobilité complémentaires, lui offrant plus de confort et de praticité, des gains de temps dans les déplacements quotidiens, ainsi qu'un cadre de vie apaisé.

En complément de l'offre de transports en commun, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a engagé un ambitieux « Plan vélo », doté d'un budget de 11 M€ sur 5 ans. Il vise un maillage de pistes cyclables de 180 km en 2020/21 et le développement de services vélos visant à faciliter l'usage sécurisé du vélo pour les déplacements quotidiens et de loisirs.

Extrait du pacte de transition écologique et industriel de la CU à l'échelle de la communauté urbaine

- Développement d'un service de transport en commun en énergie propre avec une flotte nouvelle
- Création d'un dispositif de financement spécifique pour l'acquisition d'une flotte propre
- Renforcement de l'offre de location de vélos (classique + électrique)
- Développement de la mobilité hydrogène (station à hydrogène et acquisition de véhicules à hydrogène)
- Développement de la mobilité électrique sur le territoire

Etude



Les mobilités à l'étude : la Ville se lance avec l'AURH

Décliner un plan mobilité tout au long d'un mandat, cela ne pouvait se passer d'une étude afin de comprendre pourquoi et comment les habitants se rendent d'un endroit à l'autre. C'est pourquoi la ville a fait appel à l'Agence d'urbanisme du Havre et de son agglomération (AURH) afin de mener une étude complète des mobilités qui ont cours sur le territoire harfleurais. Cette étude débutera début juin et se terminera en février 2022. Elle se fixe pour objectif de comprendre les mobilités entre les différents quartiers d'Harfleur, de mesurer l'impact des choix politiques en matière de mobilité qui conditionnent son évolution future avec, notamment l'arrivée du Tramway d'ici 2027. Enfin, il s'agit de repenser également le stationnement en optimisant les flux de circulation et en travaillant avec les différents partenaires pour repenser un stationnement plus fluide et cohérent avec les activités urbaines.

Une étude qui ne part pas de rien

Les techniciens de l'AURH ont d'ores et déjà fait le point avec les services de la ville pour faire un état des lieux de ce que la Ville avait déjà pensé en matière de mobilité. Le développement des pistes cyclables et des voies douces, les projets d'aménagements et de requalification de certains espaces urbains commandés par la Ville auprès des la Communauté urbaine ont été intégrés par l'AURH et fait l'objet d'une déambulation conjointe entre les services d'Harfleur et l'Agence. De son côté, l'AURH se

base sur une enquête nationale des mobilités qu'elle croise avec d'autres données déjà amassées par des chercheurs, notamment une enquête menée par des jeunes urbanistes concernant l'avenir de la Vallée de la Lézarde, notamment entre Harfleur et Montivilliers. Enfin, l'agence comme la Ville d'Harfleur comptent bien s'inscrire dans les rails du Tram pour l'anticiper et penser les évolutions qu'il risque de générer.

Un projet profondément citoyen

En effet, l'arrivée anticipée du Tramway sur la commune risque de changer la donne profondément. Si un arrêt à La Brèque est assuré, la Ville se bat pour en obtenir deux autres dont l'un, notamment qui desservirait le collège Pablo Picasso et le complexe sportif Maurice Thorez. Celui de la Brèque devrait servir de plateforme d'échange multimodale et transformer durablement la physionomie et l'activité de cet endroit emblématique d'Harfleur. « On peut encore tout imaginer ici. Il faut bien voir que cet espace pourrait ne plus rien à voir avec son utilisation actuelle. Il pourrait être totalement repensé et reconfigurer », assure Michel Charpentier, le directeur

général des services de la Ville. C'est pourquoi une telle étude des mobilités doit anticiper ce genre de projet et les intégrer dans la conception des moyens de se mouvoir des Harfleurais à l'avenir. Imaginer l'avenir, cela ne peut se faire qu'avec les habitants. C'est pourquoi, en plus de multiples concertations publiques assurée par la Ville et par la Communauté urbaine, l'AURH prévoit un workshop qui réunira tous les partenaires de la mobilité sur le territoire, ainsi que plusieurs représentants de la société civile, afin de consulter chacun sur leur appréhension de la mobilité.

Désormais, place à l'imagination !

Le 6 juin, le marché a bougé !

Le village des mobilités a pris ses quartiers sur le marché dominical !

Ce fut l'occasion pour les élus, parmi lesquels l'élue à la mobilité Anthony De Vriès, de vous présenter le programme du mandat à ce sujet, aux côtés des partenaires présents pour l'occasion. La Roue Libre, LiA et la Communauté Urbaine LHSM ont présenté les ressources de l'agglomération en matière de mobilité, d'alternative à la voiture. La possibilité pour les habitants de louer des «Rosalie» a ravi petits et grands. L'occasion pour tous les Harfleurais d'échanger et d'en savoir plus sur leurs propres habitudes de déplacement.



Passé et futur

Déjà quelques tours de roues

En préambule mais aussi dans la continuité de l'événement phare sur les mobilités ayant eu lieu le 6 juin dernier, la Ville a décidé de mettre en place plusieurs animations sur le thème du vélo comme moyen de transport, mais aussi de loisirs et de lien social.

Ainsi, l'utilisation du vélo sous toutes ses formes vient donner le coup d'envoi d'un plan d'actions municipales sur les mobilités alternatives dites « douces ».



Un moyen de découverte original : Dès le plus jeune âge :

Prendre le temps de la balade pour apprendre de sa ville et de ses alentours, c'est ce que proposait la municipalité grâce à l'organisation de deux sorties à vélo :

- Une « balade patrimoine » familiale (à partir de 7 ans) et accessible à tous le mercredi 26 mai.
- Une « randonnée cycliste » de 20 km pour une durée de 3h30, couvrant Harfleur et Gonfreville l'Orcher, accompagné d'un guide révélant les lieux emblématiques de l'histoire de ce territoire (à partir de 14 ans), le dimanche 30 mai.

A l'occasion des traditionnelles Olympiades organisées avec les écoles d'Harfleur, la municipalité en partenariat avec l'association La Roue Libre, a formé 2 animateurs à l'encadrement d'activités et de sorties vélo. Ainsi, plusieurs classes d'écoles harfleuraises pourront profiter d'une sortie de plein air entre le 15 et le 22 juin.

Tous les enfants auront au préalable suivi un mini stage afin de se préparer pour une sortie dans la bonne humeur et en toute sécurité (un agent de la police municipale de la ville sera aussi présent pour encadrer et sécuriser la sortie).

Trois classes de l'école des Caraques et deux de l'école A. Gide sont prévues au programme.

Le Projet Famille-Mobilités :

L'approche du changement par l'incitation et la pédagogie.

Prendre conscience en s'amusant, tel pourrait être le mot d'ordre du projet Famille-Mobilités.

Celui-ci a débuté le 6 juin, lors du Village des mobilités par un questionnaire dont l'objectif est déjà de faire réfléchir sur les formes de mobilités alternatives à la voiture. Il s'agit de voir les temps de trajets comme des temps actifs, durant lesquels il se passe des choses, de la vie quotidienne comme lire ou écouter sa musique à l'évènement ponctuel comme faire des rencontres. Mais ce questionnaire, c'est aussi une incitation à participer à un projet plus vaste : un véritable retour d'expérience grandeur-nature.

Des temps de découverte des acteurs du territoire

La seconde étape consiste à sélectionner un panel de familles parmi celles qui se seront portées volontaires au travers du premier questionnaire dont la diffusion courra jusqu'à la fin du mois de juillet. Ces derniers devront répondre à une étude plus poussée qui aura pour objectif de leur faire prendre conscience de la façon dont ils bougent et des incidences que cela représente. Il ne s'agira pas de moraliser les utilisateurs du quatre roues moteur

mais bien de montrer que parfois, d'autres alternatives existent qui permettent de se déplacer agréablement mais autrement. Il s'agira aussi de défaire certains pré-supposés qui lient voiture et rapidité, selon les situations, les heures ou les endroits, ou encore voiture et liberté, notamment en échangeant avec les acteurs de la mobilité sur les territoires tels que LiA, la Communauté urbaine, des associations spécialisées, et d'autres, lors de moments de rencontres festifs et informatifs avec les familles participantes.

Une expérience totale pour sept familles durant un mois

A la suite de cette seconde étape, sept familles resteront dans le programme élaboré par la Ville en fonction de critères sociodémographiques et géographiques spécifiques. Ces sept familles, volontaires, auront un mois pour tester de nouvelles façons de se déplacer et noter quotidiennement les obstacles comme les opportunités rencontrées : une façon d'aborder les questions de mobilités alternatives à travers de véritables expériences et de pouvoir bénéficier de retours d'utilisateurs servant la mise en œuvre des politiques publiques en matière de mobilités, une façon également d'impliquer les habitants directement dans les politiques de la ville, de façon originale et dynamique. C'est aussi par là que passe la participation citoyenne !

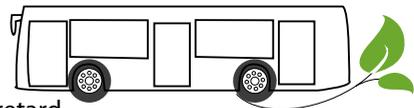


Mobi-Quiz



Quelle mobilité douce et alternative êtes vous ?

Faites le test !



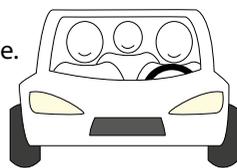
Le matin, pour aller au travail, vous vous dites →

- A. Vite, vite, je ne voudrai pas être en retard.
- B. Comme d'habitude ça roule, je passe partout !
- C. De toute façon, c'est réglé comme du papier à musique.
- D. Le travail ? Oui ! à la maison.



Le déjeuner du midi pour vous c'est →

- A. On décidera entre collègues ce matin.
- B. A la maison, avec les enfants, je n'habite pas loin !
- C. En ville, j'ai mes habitudes dans une petite brasserie.
- D. Ma lunch box est prête, je mange sur place.



La sortie de l'école c'est souvent →

- A. Le dernier arrêt avant de préparer à manger.
- B. L'occasion de rencontrer les professeurs et de prendre la température.
- C. Ils se débrouillent tous seuls.
- D. Sur la route du retour, il.elle a le temps me raconter sa journée.



Les loisirs c'est plutôt →

- A. Des activités entre amis ou avec toute la famille.
- B. Une promenade autour du centre ancien avec un arrêt pique-nique.
- C. Et si on allait découvrir les nouvelles boutiques en ville.
- D. Une balade aux alentours pour se dégourdir les jambes.



Aller faire les courses pour vous c'est →

- A. Le plein de courses en supermarché, tout est fait en une fois.
- B. Des paniers réguliers dans mes commerces préférés !
- C. Les petites boutiques pour le tout venant et le centre commercial pour les extras.
- D. L'occasion de faire plein de petits achats à droite à gauche, on ne sait jamais vraiment où.



Les profils

Majorité de D : Vous êtes plutôt piéton
Vous êtes prêt.e à tout découvrir et prendre le temps de trouver les trésors qui s'y trouvent nichés partout. Les trajets du quotidien sont tous à proximité et vous estimez que, du coup, vous pouvez aisément prendre le temps nécessaire pour profiter du trajet. Puis sur la route, on peut toujours s'arrêter un peu pour papoter avec les voisines ou les voisins, les habitudes des trajets journaliers tout en s'arrêtant faire une course ou deux chez les commerçants du quartier.

Majorité de C : vous êtes plutôt transport en commun
Sortir du temps pour soi, flâner et profiter du trajet, c'est un moment de liberté dans votre quotidien. Au pire, vous en avez profité pour écouter votre musique, au mieux vous avez tissé connaissance avec une nouvelle personne. Vous pourriez tenir une chronique tant vous avez imaginé les vies de ceux qui partagent votre trajet. Puis l'avantage, c'est que le bus mène partout, le weekend et même tard le soir.

Majorité de B : vous êtes plutôt vélo
Vous anticipez et vous aimez être libre de choisir le moment de votre départ comme de votre arrivée, alors choisissez le vélo. L'activité vous permet de canaliser toute l'énergie qui est en vous. Compatible avec les transports en commun, il vous permet de parer à toutes les situations. Et si vous n'avez pas suffisamment de condition physique, vous optez pour l'assistance électrique qui vous rendra l'exercice bien plus confortable.

Majorité de A : vous êtes plutôt covotage
Pour vous, le trajet, ça doit être à la fois un moment de partage et d'échange. Parce que vous n'avez pas toujours le temps d'échanger, de faire connaissance ou de partager des choses en dehors du boulot, ce mode de transport vous permet de le faire. En outre, vous aimez organiser et planifier les tours entre voisins pour déposer les enfants chacun votre tour. Bien sûr, le reste du temps, il faut trouver un autre moyen pour voyager. Mais qu'à cela ne tienne ! Le vélo permet aussi de prendre l'air et de rompre avec les routes engorgées de la semaine pour prendre son temps.

En détail

2 votes, 2 bulletins et des dizaines de conséquences

Aller voter pour les futurs représentants et représentantes de la Région Normandie et du Département de Seine-et-Marne et les missions de ces deux entités territoriales sont vastes et très variées. Elles impactent beaucoup plus qu'on ne le suppose sur les sujets sur lesquels les futurs élus et élues auront à plancher après que vous ayez mis votre bulletin dans l'urne.

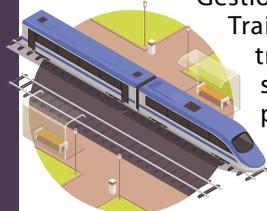
Quelles sont les compétences de la Région ?

Réduites à treize depuis le 1er janvier 2016, les régions de France métropolitaine ont vu leurs champs d'actions redéfinis par la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). En plus des prérogatives qu'elles partagent avec les Départements (tourisme, sport culture...), les Régions ont plusieurs compétences qui leur sont propres.



Les transports :

Gestion des ports et des aéroports, des Trains Express Régionaux (TER), des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie, des gares publiques routières... Les régions sont devenues des autorités organisatrices de transport de plein exercice.



Les lycées :

Construction, entretien et fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées et établissements d'enseignement agricole.

En 2016, les régions ont consacré 6,6 milliards d'euros à la politique éducative, dont 2,7 milliards d'euros d'investissements dans les établissements.



La formation professionnelle :

Insertion des jeunes en difficulté, formation des demandeurs d'emplois, gestion de l'apprentissage et des formations en alternance... L'ensemble de la compétence formation a été transféré aux régions (service public régional de l'orientation et de la formation professionnelle, recours aux habilitations, formation des publics spécifiques...).



L'aménagement du territoire et l'environnement :

Gestion des déchets, des parcs naturels régionaux, développement rural et urbain, plan régional pour la qualité de l'air... La Région est aussi en



charge du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Il fixe les objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes

infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports.

Le développement économique :

Animation des pôles de compétitivité, aides au tissu économique et mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE-II).

Il définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises.



La gestion des programmes européens :

Autorité de gestion des fonds européens FEDER, FEADER et une partie du FSE. Avec le FEADER, les régions deviennent responsables de l'écriture et de la bonne mise en œuvre de programmes opérationnels régionaux, les Programmes de Développement Rural (PDR) régionaux sur 2014-2020, et gèreront désormais près de 1,8 milliard d'euros par an.





Maritime n'est pas un acte anodin, car, si bien souvent elles sont méconnues voir ignorées, les compétences le sait notre vie quotidienne et l'environnement dans lequel nous vivons. Petit rappel ci-dessous, pour connaître

Quelles sont les missions du Département de la Seine-Maritime ?



Si les solidarités humaines sont sa priorité, le Département intervient sur de nombreux aspects concrets pour améliorer le quotidien de ses habitants.

L'action sociale

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a désigné le Département comme « chef de file » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires.



La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, qui applique désormais le principe de spécialisation des départements, réaffirme la vocation de la collectivité départementale de promotion

des solidarités et de la cohésion territoriale.

L'action sociale constitue donc l'essentiel des compétences départementales. Le Département lui consacre près de la moitié de son budget annuel soit 850,4 millions d'euros pour l'année 2020. Elle traite notamment des personnes âgées ou handicapées, de l'enfance, de l'insertion des personnes en difficulté, de la précarité énergétique.

Des compétences multiples

On trouve aussi parmi les autres domaines d'action figurant dans les priorités du Département :

L'équipement

Le Département assure l'aménagement et l'entretien de la voirie départementale. Il participe également au financement de la voirie communale.

Il gère aussi l'aménagement et l'exploitation des ports de commerce et de pêche.



L'aide aux communes

Le conseil départemental aide les communes et les intercommunalités à investir et à s'équiper. Quelques exemples : alimentation d'eau potable, assainissement, financement d'équipements communaux (églises, mairies, gendarmeries, centres de secours), protection de l'environnement, aménagement foncier.



L'éducation, la culture, le patrimoine

Le Département pilote la construction des collèges et s'occupe de leur entretien. Il contribue aussi à certains de leurs équipements : informatique, bibliothèques de prêts. De plus, il joue un rôle culturel important à travers des subventions à des festivals ou à d'autres manifestations d'envergure.



Le développement économique et social

Le Département favorise les activités essentielles à la vie quotidienne : petits commerçants, école, services publics de proximité. Il travaille aussi dans le secteur des PME-PMI et celui de l'artisanat. Il participe enfin à la modernisation de l'agriculture et à l'installation des jeunes agriculteurs.



L'environnement, le tourisme

Le Département protège au mieux l'environnement. Il veille à la préservation des espaces naturels sensibles (ENS), surveille la gestion de l'eau et des déchets et a la responsabilité des itinéraires de promenades et de randonnées.



Informations pratiques

Les élections départementales et régionales à Harfleur

Les dimanches 20 et 27 juin 2021 auront lieu les élections départementales et régionales, ce sera un vote à double scrutin. Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours. Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans. Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

En Campagne !

La campagne électorale a débuté le 31 mai et se poursuivra jusqu'au 18 juin pour le 1er scrutin, elle pourra ensuite se poursuivre du 21 juin au 25 juin pour le second tour. Des panneaux électoraux seront présents durant cette période pour que la population puisse avoir connaissance des candidats en lice pour les 2 scrutins.

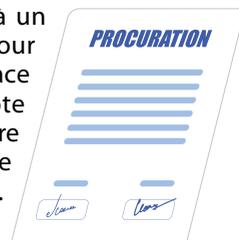
Les deux bureaux (élections départementales et régionales) seront installés dans le même lieu mais les deux scrutins seront clairement séparés par une signalisation adaptée.



Indisponible les jours de scrutin ?

Le vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier son vote à un autre électeur (le mandataire). Le jour du vote, le mandataire vote à la place du mandant, dans le bureau de vote concerné. Le mandant et le mandataire doivent être de la même commune, le bureau de vote peut être différent. Le jour du vote, le mandataire doit se rendre au bureau de vote où le mandant est inscrit. La validité de la procuration peut s'appliquer pour un seul scrutin ou pour les deux scrutins.



Quid des bureaux de vote harfleurais

Les lieux de vote seront comme à l'habitude au nombre de 7 répartis sur tout le territoire par quartiers.

Cependant, 2 bureaux de vote sont transférés dans des endroits plus adaptés pour ces élections :

- Le bureau n°3 se trouvant habituellement salle Jean Le Bosqué se situera salle Benoit Frachon, ce transfert exceptionnel, est dû à l'indisponibilité actuelle des locaux, occupés par les professionnels de santé suite à l'incendie de l'immeuble médical place d'Armes.

- Le bureau n°6 se situant dans la partie basse du pôle administratif de Beaulieu est transféré à la maison des Associations, rue Friedrich Engels, en raison de l'aménagement nécessaire au double scrutin.

Par ailleurs, petit changement aussi pour le bureau n°2 qui, même s'il est maintenu à La Forge ne sera pas installé dans le hall sud, mais dans la Galerie des fondeurs.

Les autres bureaux restent inchangés.

A noter - Le port du masque sera obligatoire, cependant, celui-ci pourra être enlevé dans le cadre d'une vérification d'identité. Dans la mesure du possible, il sera demandé aux électeurs de se munir de leur propre stylo pour l'émargement. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition. La salle étant commune aux deux scrutins, la jauge maximum sera de six électeurs avec une distance minimale de 1.5 m entre chaque personne.



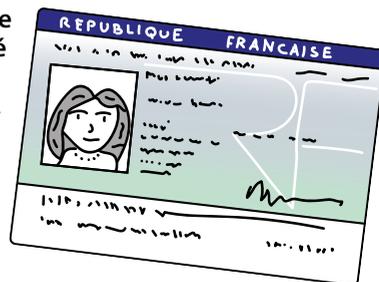
Nouveauté

La demande de procuration est désormais possible directement via le site : www.maprocuration.gouv.fr

Avec quels papiers, quels titres peut-on aller voter ?

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité sont les suivants :

Carte nationale d'identité, passeport, carte vitale, carte de combattant (délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre), carte d'invalidité ou de mobilité, carte d'identité ou de circulation (délivrée par les autorités militaires), permis de conduire, permis de chasse (délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage), récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L.224-1 du code de la sécurité intérieure.



Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être périmés depuis moins de cinq ans. Tous doivent comporter une photographie.





Atouts Faire, un emploi pour tous

Atouts Faire est une association intermédiaire de la loi de 1901, sans but lucratif. L'association a été créée le 01/10/1995, et fonctionne à 99% en autofinancement. Elle est située sur la commune d'Harfleur (76). Deux élus de la ville font d'ailleurs partie du conseil d'administration, un titulaire en la personne de M. Gilles Don Simoni et une suppléante, Mme Sylvie Ducoeurjoly.

Elle intervient dans 34 communes de l'agglomération havraise dans différents secteurs d'activités :

- Ménage (nettoyage des sols, nettoyage des vitres et des huisseries, entretien du linge...)
- Jardinage (tonte de pelouse, taille de haies, arbustes, désherbage, bêchage...)
- Bricolage (pose de tringle à rideaux, d'étagère, préparation de support...)
- Manutention (encombrants, cave ou grenier, déplacement d'objet lourd...)
- Gros nettoyage (lessivage des plafonds, des murs, huisseries, nettoyage complet d'appartement ou maison très sale..)
- Service Restauration (aide de cuisine, plonge, mise en place de la salle...)
- Entretien Locaux (nettoyage des sols, nettoyage des vitres et des huisseries...)

Comment faire appel à l'association ?

Sur un simple appel de votre part, l'association vous proposera du personnel (préalablement sélectionné). L'association s'occupe de toutes les démarches administratives et fiscales. Il ne vous sera demandé qu'une signature à l'arrivée et au départ de l'intervenant. Vous garderez un exemplaire du contrat de mise à disposition à la fin de la mission et vous recevrez votre facture dans les jours suivant l'intervention.

Quels sont les avantages de faire appel à l'association ?

L'association s'occupe de toutes les obligations administratives (contrat, paiement des cotisations, salaire, déclaration d'accident de travail ou de maladie...) puisque l'utilisateur n'est pas l'employeur.

Comme l'association a un agrément simple, les prestations de ménage et de jardinage sont déductibles des impôts sur le revenu à 50% dans la limite d'un plafond annuel, selon la législation en vigueur. En début de chaque année, vous recevez une attestation fiscale qui reprend la nature des services fournis, la durée d'intervention et le montant ouvrant droit à la réduction.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi et inscrit à Pôle Emploi, cette association peut vous intéresser.

En effet, elle propose aux demandeurs d'emplois de les embaucher pour les mettre à disposition auprès :

- De particuliers,
- D'entreprises, de commerçants ou d'artisans,
- De collectivités, d'associations.

Si vous êtes intéressé, vous devez prendre rendez-vous auprès de l'association, afin de remplir un dossier de candidature.

Lors du rendez-vous, vous devrez vous munir des documents ci-dessous :

- C.V,
- Pièce d'identité en cours de validité,
- Carte Pôle Emploi,
- Certificats de travail,
- Notification d'admission ou de rejet de l'ASSEDIC,
- Attestation Vitale et CMU*,
- Reconnaissance travailleur handicapé*,
- Attestation de RSA*,
- Carnet de vaccination (Tétanos + BCG test intra-dermo).

* si vous en êtes bénéficiaire

Contacts :

Association Atouts Faire

7 Rue du 8 Mai 1945 76700 Harfleur

Téléphone : 02 35 45 31 37

Lundi à vendredi : 8h30-17h30

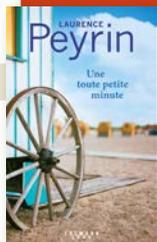
Email : association-intermediaire@atoutsfaire.fr





Nouveauté roman

Une toute petite minute de Laurence Peyrin



L'auteure a choisi les Etats-Unis comme terre d'accueil pour son roman. Nous sommes le 31 décembre 1995, Madeline et Estrella vont passer le nouvel an avec des amis. Elles ont l'avenir devant elles. Elles l'avaient en tout cas, jusqu'à ce que Madeline prenne la vie d'Estrella. Condamnée à 20 ans de prison, la jeune fille sera une prisonnière exemplaire, refusant toute liberté conditionnelle. A sa sortie, elle est accueillie par sa mère.

D'un chapitre à l'autre, l'auteure alterne entre la vie carcérale de Madeline et sa remise en liberté. Mais comment vivre libre après 20 années passées à suivre un règlement strict ? Comment aller plus loin que le coin de la rue quand on a passé deux décennies entre les murs d'une prison ? Et puis.. toute cette tension familiale autour d'une seule question: pourquoi ce geste? C'est une histoire touchante, troublante dont l'explication nous est offerte en épilogue, une attente récompensée...

Tous les romans de l'auteure sont disponibles à la bibliothèque

Coup de cœur de Valérie

Du chaos naissent les étoiles de Marilyse Trécourt



« Vous devez sauver la vie de trois inconnus en moins de quinze jours. Sinon, ce sera le néant. » Juliette, libraire passionnée, est abordée un jour par une étrange jeune femme qui lui prédit sa mort prochaine tout en lui délivrant ce sinistre avertissement. A-t-elle affaire à une folle ? Juliette, sent confusément qu'elle doit relever

le défi. Le compte à rebours commence quand une première personne fait appel à elle, puis une deuxième... Pour se sauver elle-même, Juliette se retrouve liée au destin de trois inconnus. Dans cette histoire haletante, entre la vie et la mort, Marilyse Trécourt raconte un amour qui peut survivre à tout.



Le bureau du mariage idéal d'Allison Montclair



Londres au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Iris Sparks et Gwendolyn Bainbridge décident d'ouvrir une agence matrimoniale pour redonner du baume au cœur à une population qui a beaucoup souffert. Mais leur première cliente est retrouvée morte ce qui jette une réputation un peu sombre sur l'agence. Les deux jeunes femmes décident de

mener leur propre enquête ! C'est une vraie perle d'humour que ce roman ! Iris Sparks est drôle, impulsive, libérée mais tellement secrète. Gwendolyn Bainbridge, veuve et dont le fils est sous la tutelle de ses grands-parents, est touchante, réservée.

C'est une histoire pétillante que l'on quitte avec tristesse. Mais le tome 2 sort en juin !

Harceler n'est pas jouer de Delphine Pessin



Léonie ne pensait pas que l'anniversaire d'Estelle donnerait lieu à un acharnement. Dès le lendemain, Estelle fait circuler une photo de Léonie en train de manger une énorme part de gâteau. C'est le début d'une longue période où Léonie subira moqueries et coups bas.

Jusqu'à ce que la maîtresse aborde le sujet du harcèlement en classe. Non, ce n'est pas un jeu quand tout le monde ne rit pas, c'est du harcèlement.

Roman dès 8 ans.

Nouveauté jeunesse

Coup de cœur d'Isabelle

Saison touristique - prochains rdv



« L'église Saint-Martin d'Harfleur 83 mètres d'histoire »

L'étude en cours sur l'église Saint-Martin révèle des découvertes surprenantes et offrira bientôt au public des images inédites concernant cet édifice majeur venu du Moyen-Age. Vous saurez ainsi à quelle date a été posée la croix sommitale, de quand date la pose du dernier coq, et ce qu'est le couronnement de la flèche. Rejoignez cette balade à travers les siècles pour une découverte vertigineuse de ce fleuron du patrimoine de l'agglomération.

« L'église Saint-Martin d'Harfleur - 83 mètres d'histoire »
Visite - Durée 1h30
Dimanche 13 juin - 15h et dimanche 4 juillet - 15h
Accès libre sur réservation



Ronde de nuit à la Porte de Rouen

Une scientifique fantaisiste reçoit les visiteurs sur le site de la porte de Rouen à Harfleur. Pétiliante et drôle, cette Indiana Jones au féminin vous guide sur le chantier de fouilles et vous présente ses dernières trouvailles. Sa passion pour l'histoire d'Harfleur est communicative ! Si vous êtes sages, elle pourrait même vous dévoiler son secret pour faire parler les pierres...



«Ronde de nuit à la Porte de Rouen»
par la compagnie Piano à pouces théâtre
Vendredi 2 juillet - 21h - RDV : rue du Pont de Rouen
Accès libre sur réservation

Enquête policière médiévale

Un mystérieux meurtre a été commis dans la cité médiévale d'Harfleur... Que s'est-il passé ? Qui donc a commis l'irréparable ? Et quelle est la raison à l'origine de ce sinistre crime ? Dans la peau du détective, ce sera à vous de mettre en évidence les preuves pour démasquer le ou la coupable ! Vous vous laisserez porter par les énigmes, les indices et les témoignages de personnages hauts en couleurs tout en découvrant l'histoire des lieux !



Enquête policière médiévale par «Touches d'histoire»
Mercredi 7 juillet - 15h
A partir de 8 ans - Accès libre sur réservation

Une après-midi au Musée - Atelier Viking

Contrairement à ce que l'on peut penser, les vikings n'ont jamais porté de casques à cornes ! Les membres de Vegvisir t'apprendront comment confectionner un casque viking basé sur un modèle authentique, avec pour seuls matériaux un peu de carton et beaucoup de créativité ! Une fois ton casque assemblé et décoré, tu pourras rejoindre le champ de bataille en ayant protégé la meilleure arme que possède un guerrier ou une guerrière : sa tête !

Une après -midi au Musée - Atelier Viking
par l'association Vegvisir
Dimanche 11 juillet à 15h30
A partir de 7 ans - Accès libre sur réservation

En raison du contexte sanitaire et de son évolution, ces animations peuvent être annulées ou reportées.
Entrée libre et sur réservation uniquement - Pour tout renseignement 02 35 13 30 09 ou www.harfleur.fr

Le compte administratif 2020

Dans le Zoom du mois d'avril 2021, nous vous présentons les orientations budgétaires de la commune pour l'année 2021. Dans le même temps, les services comptables de la municipalité établissent le compte administratif pour l'année 2020, qui lui représente les recettes et les dépenses effectives de l'année passée. En voici une retranscription en résumé.

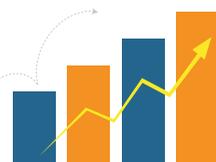
Recettes de fonctionnement
et d'investissement

13 078 043,72€



Recettes
de fonctionnement
10 644 546,87€

Recettes
d'investissement
2 433 686,85€



Dépenses liées au Covid-19 **76 411,75€**



Dépenses de fonctionnement
et d'investissement

11 612 681,77€



Dépenses
de fonctionnement
9 697 646,03€

Dont dépenses de personnel : **61,60%**
répartis comme suit :



Entretien / restauration / ATSEM _____	24,46%
Culture / animations / sport _____	10,41%
Administratif _____	41,43%
Technique _____	21,69%

Dépenses
des secteurs d'activités
à la population
4 034 742,99€

Culture, patrimoine _____	14,20%
Aides aux associations _____	7,10%
Solidarité, politique de la ville _____	15,40%
Sport _____	2,10%
Education, loisirs, restauration _____	59,40%



Adapter son logement à ses besoins

Depuis décembre 2020, grâce au soutien de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, le Service Havrais d'Évaluation des Risques chez la Personne Âgée (SHERPA) intervient sur votre commune.

SHERPA s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, propriétaires ou locataires souhaitant adapter leur logement.

Il permet l'intervention gratuite d'une équipe de professionnels qui vous accompagnera dans toutes les étapes de votre projet d'aménagement, de la réflexion à la mise en œuvre.

Vous pouvez ainsi bénéficier :

- Du diagnostic et des préconisations d'un ergothérapeute, qui après avoir évalué votre environnement et vos capacités, vous conseille sur des solutions d'aménagement à mettre en place et des aides de confort permettant de faciliter les gestes de la vie quotidienne ;
- De l'accompagnement administratif et financier d'un travailleur social qui vous informe sur les possibilités de prise en charge financière, vous conseille et vous guide dans la réalisation des différents dossiers relatifs à votre projet.



Pour accompagner la mise en œuvre de ce dispositif sur votre commune, l'équipe du SHERPA sera présente sur le marché du **dimanche 20 juin 2021**. Vous pourrez à cette occasion visiter un espace de démonstration présentant les solutions techniques et de confort permettant d'aménager votre logement en toute sécurité (douche adaptée, cuisine astucieuse...).

Cette action est développée en partenariat avec les professionnels du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) et en collaboration avec les équipes de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole qui remplit le rôle d'opérateur habitat sur le territoire pour l'instruction des aides financières octroyées dans le cadre de l'amélioration des logements.

Le CEM, toujours plus de musique !

L'année écoulée, particulière pour chacun d'entre nous, a permis au CEM, (Centre d'Expressions Musicales), école de musiques actuelles (éveil, chant, guitare, basse, batterie, piano), d'imaginer de nouveaux médiums pédagogiques qui viendront compléter l'offre habituelle des cours de musique.

Gagnant, gagnant, les élèves du CEM pourront à la fois bénéficier de l'enseignement musical en présentiel mais aussi de contenus pédagogiques, à distance, via sa plateforme numérique.

En outre, et parmi les nouveautés imaginées, le CEM proposera à ses ateliers, des captations live et des sessions d'enregistrement, afin de travailler cet aspect musical.

La crise COVID a fortement impacté les pratiques de cette école de musique, partenaire de longue date de la ville d'Harfleur, mais en un sens, elle lui a permis de se réinventer et de revoir ses méthodes pédagogiques, en élargissant le champ des possibles.

En un an, Le CEM s'est diversifié, s'est amélioré, a profité de ce temps de latence pour se questionner et faire émerger des outils qui n'auraient peut-être pas atteint cette dimension si les équipes n'avaient pas été bousculées dans leurs pratiques.



Pour les Harfleurais, ce sont de nouvelles perspectives, un accueil privilégié, et des infos à venir. Mais en tout état de cause, il serait possible, grâce à la Mairie d'Harfleur, de continuer de bénéficier des chèques musique.

D'ores et déjà, le planning de réinscriptions et d'inscriptions est en place :

- Pour les réinscriptions, à partir du 31 mai
- Pour les inscriptions à partir du 21 juin

Le tout via la plateforme numérique :

<https://ziggy.le-cem.com/>

Contact :

CEM (Centre d'Expressions Musicales)
Fort de Tourneville | 55 rue du 329^e R.I. | 76620 Le Havre
Tél. : 02 35 48 48 80
Courriel : communication@le-cem.com
www.le-cem.com

Libérer la parole des victimes

Mis en place pour aider et sensibiliser les jeunes normands sur la question des violences dans les relations amoureuses, l'association « En avant toute(s) » propose un site internet et un chat dédié.



Une association pour centraliser

En avant toute(s) est une association qui agit principalement auprès des jeunes pour sensibiliser et changer les comportements sexistes. Elle accompagne des jeunes femmes et personnes LGBTQIA+ vivant des violences au sein du couple et de la famille via le premier chat spécifique dédié :

www.commentonsaime.fr

Le tchat permet d'être en relation avec des professionnelles qui écoutent, conseillent, et redirigent vers les structures souhaitées du lundi au samedi de 10h à 21h.

La prévention pour transformer

Les domaines d'intervention se situent à la fois auprès des jeunes (milieu scolaire, associatif...), auprès des professionnel·les en lien avec les publics jeunesse (éducation, entreprises), et auprès du grand public (festivals, événements) sur les questions de sexisme, d'égalité, de violences et cyberviolences.

L'équipe de formatrices professionnelles peut adapter les interventions en distanciel, à travers des modules numériques adaptés.

Un site pour sensibiliser

Le site internet commentonsaime.fr est la porte d'entrée vers le tchat. Il est aussi une mine d'informations concernant toutes les questions que l'on peut se poser sur la(es) sexualité(s), mais aussi sur les idées reçues, les préjugés...

Comment nous contacter ?

Par mail :

thomas@enavanttoutes.fr

louise@enavanttoutes.fr

Par téléphone :

Thomas Humbert : 06 71 74 36 11

En avant toute(s) est membre de  Solidarité Femmes 3919
appel anonyme et gratuit

Prochain Conseil Municipal :

Lundi 26 juin 2021 à 9h30

18h - Salle du parc - La Forge

Les synthèses et PV des conseils

sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Jeudi 8 juillet à 17h

Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Carnet

Naissances :

24/04/21 HAUCHARD Maddy

Mariages :

10/04/21 GRIPPON Jordan et VERLIEFDE Ludivine

Décès :

18/04/21 RAMBAUT Michel

19/04/21 CÂTEL Claude

26/04/21 DESCHAMPS Marcelle

27/04/21 ALLAIS Jean-Pierre

28/04/21 LE MAITRE Robert

Le printemps revient...

abeilles, guêpes, frelons : Que faire ?

Les abeilles appartiennent à une espèce protégée. Il ne faut pas détruire un nid d'abeilles ; il n'est pas dangereux. Il convient de prendre contact avec un apiculteur qui prendra les dispositions pour préserver ce nid.

Contacts :

DE DIEGO Philippe, apiculteur
Tél : 06 72 17 86 68



Association Abeilles et Essaims 76
Tél : 02 35 33 13 18 - 06 15 43 00 69

Si vous découvrez chez vous un nid de guêpes, de frelons ou de frelons asiatiques, voici les bons réflexes :

> **Nid de guêpes** : Contacter un professionnel de votre choix. Après l'intervention, déposez votre facture acquittée et un RIB à l'accueil de la mairie d'Harfleur ou envoyez-les par courrier au 55 rue de la République 76700 HARFLEUR. La Ville vous versera une subvention d'un montant forfaitaire de 50,00 € maximum selon le montant de votre facture, après avis du Conseil Municipal.

> **Nid de frelons asiatiques** : Attention nouvelle démarche à accomplir. Vous devez signaler la présence d'un nid via la plateforme d'information du Département www.frelonasiatique76.fr ou par téléphone au 02.77.64.57.76. Vous serez dirigé vers une entreprise référencée. Le passage par cette plateforme conditionnera la participation financière du Département à hauteur de 30 % (plafonnée à 30,00 €) de votre facture hors taxes. Il vous appartiendra alors de transmettre à la Ville votre facture acquittée où sera mentionnée la participation du Département qui vous versera après avis du Conseil Municipal une subvention de 50 % du montant de votre facture (plafonné à 50,00 €).

Attention, si vous faites appel à une société sans passer par la plateforme du Département, la Ville ne versera aucune subvention.

L'Écho des commerces

« La Friperie de Sophie » déménage

Brocante : Initialement au 1 rue Jean Jaurès se trouvera désormais au 3 rue Gambetta
FB : La friperie de sophie

Mastora :

Onglerie et maquillage permanent ouvre ses portes au 9 rue Jehan de Grouchy.

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglomération »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?
pour toutes questions sur la Communauté Urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25
Site web :
www.lehavreseinemetropole.fr

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU

17 : Police nationale

18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Infos Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

Le Havre Seine Métropole lance un nouveau système d'alerte en cas de risque majeur

Les habitants de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pourront désormais bénéficier gratuitement du dispositif «Risques majeurs», et être alertés par SMS, appel téléphonique et courriel en cas d'événement naturel ou technologique.

Qu'est-ce que le dispositif «Risques majeurs» ?

Le Havre Seine Métropole se dote d'un système multicanal d'alerte de la population en cas de risque avéré. Ce dispositif appelé «Risques majeurs» permet d'être informé par appel vocal, SMS ou courriel en cas d'événement.

Ce dispositif entièrement gratuit est accessible à l'ensemble des habitants des 54 communes de la communauté urbaine, sur simple inscription. Il devient ainsi un complément du dispositif existant regroupant 35 sirènes mises en réseau centralisé de supervision et de commande.

Comment fonctionne le dispositif ?

Le dispositif « Risques majeurs » peut être déclenché dans différents cas, notamment les risques naturels, technologiques ou sanitaires. L'alerte est déclenchée par l'une des trois autorités compétentes : la mairie, la préfecture ou la communauté urbaine et peut être localisée selon le périmètre et l'étendue du risque. Les habitants sont invités à s'inscrire gratuitement via les formulaires accessibles sur le site de la communauté urbaine (voir encadré en bas de page), ou sur le site de leur commune de résidence.

Inscription au service d'alerte

Pour vous inscrire au dispositif d'alerte en cas de risques majeurs, vous devez remplir le formulaire dédié à votre commune.

<https://www.lehavreseinemetropole.fr/inscription-alertes-risques-majeurs>



Salon Réinventif 2021 : l'appel à candidatures est ouvert !

Le prochain salon du réemploi et du recyclage aura lieu du 25 au 28 novembre 2021. Le Havre Seine Métropole lance un appel à candidatures auprès des associations, artisans et créatifs qui souhaitent participer.

Quatre jours pour apprendre et expérimenter

Le réemploi et le recyclage sont des mannes pour consommer différemment tout en étant plus responsable vis-à-vis de l'environnement.

Depuis 2015, le Salon Réinventif s'impose comme un rendez-vous incontournable consacré à la seconde vie des objets. Pour les 70 artistes, artisans et associations qui participent chaque année, c'est un moment privilégié

de rencontre et de partage avec un public de plus en plus curieux. Des conférences sur le sujet du réemploi sont également animées par des acteurs locaux.

Comment être exposant ?

Pour participer, il suffit de remplir un dossier de candidature et de le retourner complet jusqu'au 18 juin 2021 inclus :

- de préférence en utilisant le formulaire d'inscription en ligne
- ou par courrier en téléchargeant le formulaire d'inscription à remplir : Le Havre Seine Métropole - Direction Cycle du Déchet, Candidature Réinventif 2020, 442 rue Irène Joliot Curie, 76620 Le Havre.

Un Salon pour tous

Réinventif se déroulera dans un chapiteau de plus de 1 500m² qui accueillera petits et grands. La journée du jeudi sera réservée à la visite des scolaires (écoles primaires, collèges et lycées du territoire). Le reste du week-end sera ouvert au grand public.



©patrickboulen

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Le retour des libertés : une valeur essentielle !

Cela faisait longtemps que tout le monde l'attendait, le moment où le gouvernement commencerait à desserrer les contraintes sanitaires avec lesquelles nous vivons depuis plus d'un an désormais. On en avait presque oublié le bonheur de prendre un café en terrasse, ou de ne (presque) plus avoir besoin d'une autorisation de sortie au-delà d'une certaine heure comme d'une auto-attestation.

Au-delà de tous ces petits moments, c'est surtout le goût de certaines libertés retrouvées que nous savourons. La première d'entre elles, ce sont les retrouvailles avec notre marché dans son intégralité ; c'est-à-dire avec les commerces dits « non essentiels ».

La municipalité avait déjà interpellé les services de l'Etat pour manifester contre cette division entre activités essentielles et non essentielles. Car la frontière n'a pas toujours été claire. S'habiller n'apparaissait pas comme essentiel mais le caviste oui. Faire la queue dans un supermarché clos était présenté sans risque majeur, mais les musées, même sur inscriptions préalables, sont restés fermés. De quoi en rester pantois ! C'est l'un des syndromes de la crise actuelle, nous empêcher de

prendre suffisamment de hauteur pour se poser les bonnes questions. Certains, même, se complaisent à pinailler sur des détails sans prendre le temps de disposer de la vue d'ensemble. C'est dommage, c'est souvent le premier pas vers l'oubli de ses valeurs.

Pour notre part, nous avons toujours protesté contre cette notion arbitraire du terme essentiel, défini en catimini dans un cabinet ministériel, qui a exclu de sa ligne de mire tout ce qui ne représentait pas une valeur ajoutée à but lucratif tel que la culture mais aussi ce qu'elle incarne avec elle... la liberté !

Yoann Lefranc
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

«Si vous trouvez que l'enseignement coûte cher, essayez l'ignorance»

A l'école des Caraques les livres d'apprentissage du français pour les classes de CP doivent être remplacés. Au bout de 10 ans d'utilisation ils ne sont plus d'actualité et dans l'état de fatigue que l'on peut imaginer. Légitimement les enseignants ont fait une demande de renouvellement auprès de la municipalité. Coût de l'opération 740€.

Et là, défense de rire ! Madame le Maire, ancienne fonctionnaire de l'éducation nationale, propose d'avancer la somme sous condition de remboursement sur le budget de la caisse de l'école pour les 3 années à venir. Résultat 3,54€ de moins par élève et par an. Sur quoi les enseignants vont-ils devoir serrer la ceinture ? Probablement sur l'achat du petit matériel nécessaire à la concrétisation de projets pédagogiques.

Nous avons demandé à Madame le Maire de revoir sa décision en avançant que les enfants de CP ont besoin de disposer des moyens suffisants pour apprendre et leurs enseignants des moyens nécessaires pour instruire. Le ridicule ne tue pas car ce sont ceux qui, à juste titre, se battent contre le manque de moyens accordés à

l'école par l'état et s'insurgent contre les fermetures de classes qui mégotent sur un investissement de quelque 700 Euros. Alors même qu'ils disposent d'un magot de 14 millions à claquer pour cette année. Mais c'est sans doute pour faire comprendre aux gamins les règles de bonne gestion. Principes que nos édiles ont du mal à appliquer par ailleurs.

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

A vos Agendas !

  **#PRENEZ LE RELAIS**
LES SANGS POUR TOUS - FRETES

Don de sang
GONFREVILLE
L'ORCHER
Salle des fêtes Arthur Fleury

Mercredi 9 juin
de 15h à 19h

Prenez rendez-vous !

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr





« Voitures rétro Harfleur-Beaulieu »

Dimanche 13 juin en matinée

Parking de la Forge

Retrouvez enfin l'enchantement des voitures anciennes de l'association « Voitures rétro Harfleur-Beaulieu », qui reprend son exposition au rythme d'une par mois à partir de ce dimanche 13 juin. A admirer seul ou en famille, ces voitures de tous temps provoquent la nostalgie des uns et l'étonnement des autres.



Les spectacles prévus dans le cadre de la Fête de la Scie dans les écoles

« Les Z'afros » Cie SDF

Mardi 22 juin

Ecole André Gide Primaire



« Pigswana Orchestra »

« Pigswana Orchestra », ex « Gipsy Pigs », qui présentera son nouveau show « Les Fêtes du grand là-bas » (travaillé lors de leur résidence en mars dernier)

Judi 1er juillet

Ecole des Caraques

Le concours Côté Fleurs est ouvert

Le jury notera les jardins et balcons sur des critères variés, cependant seuls les éléments floraux visibles depuis la voie publique seront pris en compte dans les notes.

En participant, vous devenez acteur de l'embellissement de la ville. Ainsi, vous accompagnez les actions que la municipalité entreprend pour l'amélioration du cadre de vie des Harfleurais.

Alors n'hésitez plus, faites-vous plaisir en offrant au regard de chacun la satisfaction d'une belle réalisation.

Règlement du concours disponible sur demande au Pôle Accueil Population. Bulletin à retourner au Pôle Accueil Population ou au Pôle administratif de Beaulieu avant le samedi 26 juin 2021.

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse

(Pour la catégorie balcons indiquez l'étage et de quelle rue il est visible) :

.....

.....

Tél :

- Je m'inscris dans la catégorie A « balcons et fenêtres »
- Je m'inscris dans la catégorie B « murs, loggias et jardins »